

## **Compte rendu réunion commission G du 7 Octobre 2020**

### **Commission G : Transports, déchets, éco-responsabilité, énergies, approvisionnements...**

Présents : WOLTECHE Dounia et Armel, VALETTE Nathalie, LE HENAFF Blandine, LE PEN Bénédicte, THOUEMENT François, HAMON Karine, FALAISE Corinne, TOULLEC Mickaël, RANNOU Laurent, LE BON Pierre-Yves, TALBOURDET Evelyne.

Animent la séance : Pierre-Yves et Evelyne

Présentation de chacun, et rappel : les réunions de commissions constituent un débriefing, un état des lieux de l'existant avec ce que l'on peut améliorer, poursuivre. C'est également une mise à plat des besoins, des projections, des envies. Tout ce qui est cité ci-dessous représente le fruit des discussions (et non des décisions entérinées). Une mise en commun du travail des commissions sera faite en Novembre par les membres du C.M., afin de hiérarchiser les priorités pour la commune. Une présentation en sera faite aux habitants dans un prochain bulletin municipal.

Le travail des commissions reprendra au terme de cette hiérarchisation, qui aura permis de faire émerger les enjeux majeurs pour Saint-Rivoal.

### **1 ) Les approvisionnements pour la commune et l'école :**

#### **La cantine.**

##### Déjà en cours :

Continuer ce qui est en place depuis plusieurs années avec Karine : produits alimentaires, d'entretien, fonctionnement global les plus écoresponsables possible.

##### A faire :

Mise en lien avec Cap Santé/Marie-Jo Fourès, école de Morlaix qui expérimentent produits d'entretien bio auto-élaborés. Démarche de validation du projet par les institutions et fournisseurs des machines (station de lavage, laboratoire qui opère les prélèvements...) pour rester dans les normes HACCP.

Mise en lien avec la MAB et le GAB 29 pour avancer dans l'engagement « bio et local », qui propose un diagnostic, afin ensuite de décider en connaissance de cause et en cohérence.

Vigilance pour réduire les déchets, notamment nourriture ( faire petit rappel aux parents pour penser à prévenir des absences cantine dès 9h00.)

#### **La mairie**

Même attention pour les fournitures et le fonctionnement de la mairie : achat de papier recyclé, mise en place du tri sélectif et réduction des déchets, achats de produits ménagers écologiques, etc.

### **2 ) L'énergie**

#### **Une proposition qui peut être mise en place de suite : Une soirée sans électricité.**

Pourquoi ? Pour se rendre compte de nos dépendances. Pour vivre autre chose autrement. Choisir une date (pourquoi pas Halloween).

Décliner tout type de veillée : rencontre contée, jeux de sociétés à la bougie, chants...

### **L'éclairage public**

Pour l'éclairage public, révéifier l'amplitude horaire, les besoins réels pour éventuellement mettre en place un éclairage différencié dans certaines parties du bourg. Quelle efficience de nos lampadaires actuels ? Prendre en compte le respect de la « trame noire » pour mieux prendre soin de la faune et de la flore (Éclairage public géré par le SDEF, syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère.)

### **La réduction des consommations énergétiques et le développement d'énergies renouvelables.**

Pour élargir et optimiser le champ des interventions : l'outil ALECOB.

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Centre Ouest Bretagne peut nous accompagner dans toutes nos actions de transition énergétique, ainsi que pour optimiser l'existant. Association loi 1901, elle a pour missions de favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et de promouvoir les énergies renouvelables. C'est un outil de proximité (basée à Carhaix), d'aide à la décision, un lieu d'échanges et de conseil en matière d'énergie pour communes, habitants, entreprises.

Dans le cadre de leur dispositif CEP ( Conseil en énergie partagée), ALECOB nous propose une convention de 3 ans pour bénéficier d'un accompagnement ( coût de 1,20 euro / habitant par an), qui viendrait en priorité établir un diagnostic de tout le fonctionnement énergétique communal (inclus chauffage, isolation, éclairage public...). Cet état des lieux permet d'intervenir assez rapidement, et souvent à moindre coût, sur des dysfonctionnements, permettant ainsi de réduire de manière significative la facture énergétique.

Ont également été abordés pendant la réunion les thématiques énergétiques des panneaux solaires, photovoltaïques, parc éolien .

### **3 ) La consommation d'eau potable.**

Poser des réducteurs de débit aux robinets d'eau quand c'est possible.

### **4 ) La mutualisation.**

L'objectif est de favoriser la mutualisation entre les habitants.

- Quoi ? Biens, services, trajets...
- Comment ? Via le panneau d'affichage ( étendre ou créer nouveau panneau de partage?)  
Via un site internet (celui de la commune?)  
Via une plateforme de mutualisation de matériel.

L'existant :

- Une débroussailleuse, déjà en partage par Kroazhent. Ce prêt peut-il être élargi à tous les habitants ?
- « Covoiturage Centre Bretagne » pour des trajets très locaux (via Facebook)

Demandes des habitants :

- un broyeur (demande assez forte)
- une remorque ? une tronçonneuse ? Un compresseur ? A définir.

- une plateforme de covoiturage à l'échelle communale/intercommunale.

Proposition pour le broyeur : réaliser un montage financier entre l'Amicale Laïque et la commune pour acquérir et cogérer un broyeur.

Y aurait-il une articulation à trouver avec atelier de réparation-entretien de Gareth ?

## **5 ) L'accueil de formes d'habitat alternatives.**

L'objectif est de favoriser sur la commune l'accueil de formes d'habitat alternatives.

Potentiellement deux familles intéressées par le sujet/projet.

Est à noter que la loi ALUR adoptée le 20 Février 2014 intègre l'habitat léger dans la réglementation. Alors, qu'est ce que l'habitat léger ? Le décret d'application du 29 Avril 2015 définit l'habitat léger comme lieu d'habitation permanent dès lors qu'il est « occupé à titre de résidence principale au moins huit mois par an. (...) Ces habitats doivent être sans fondations mais peuvent disposer toutefois d'équipements intérieurs ou extérieurs pouvant être autonomes vis-à-vis des réseaux publics. » Nous trouvons dans le document nommé ci-dessous un défrichage de la réglementation et des possibles, notamment le cas particulier d'installation en zone agricole et naturelle -évoqué en réunion- avec les « pastilles » autorisées à titre exceptionnel.

A consulter, le compte rendu sur le net de l'atelier de travail organisé par Bruded à Hédé-Bazouges le 15 Septembre 2017 : *Bruded, « Habitats légers, mobiles et démontables : comment les intégrer dans nos documents d'urbanisme ? Comment accompagner les habitants dans leurs projets ? »*

Prochaine réunion commission G fixée au mercredi 9 Décembre à 20h00. *Compte rendu par Evelyne*